



Sport Éducation

QUOTAS PREVISIONNELS POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL (SAISON 2025/2026)

3 au 5 juillet 2026 BERGERAC (24)

Ces quotas sont à titre indicatifs seul les délégués départementaux et ou les responsables de CTD sont habilités à engagés le nombre d'équipes afficher dans ce tableau

Ces quotas de participation, calculés sur la base des effectifs de l'année sportive 2024/2025 tiré de la base Affiligue nationale , ne sont données qu'à titre indicatif. Si la pratique de l'activité pétanque au cours de cette saison 2025/2026 le justifie, une réactualisation des quotas peut être acceptée sur demande justifiée des Comités Départementaux le souhaitant.

23 départements pratiquent l'activité pétanque. Les quotas ont donc été calculés avec les indications fournies par Affiligue nationale.

La méthode de calcul est valable pour chacune des 6 catégories, à savoir :

Nbre d'équipes prévues au tableau X Nbre de joueurs déclarés dans la catégorie par le département

Nbre total de joueurs de tous les départements recensés dans la catégorie.

		TASU	TADA	TV	DJ	DF	DM
Nombres d'équipes prévues au tableau		128	64	64	32	64	64
02	AISNE	2	0	2	1	1	1
10	AUBE	5	0	0	1	1	1
19	CORREZE	6	4	2	2	2	2
23	CREUSE	8	4	2	2	4	4
24	DORDOGNE	DEPARTEMENT ORGANISATEUR					
27	EURE	4	2	1	0	1	1
28	EURE ET LOIRE	8	4	4	2	4	4
30	GARD	0	0	1	0	0	0
33	GIRONDE	3	0	1	1	1	1
36	INDRE	6	3	3	1	2	2
42	LOIRE	4	4	4	2	3	3
44	LOIRE ATLANTIQUE	6	4	4	2	2	4
45	LOIRET	4	4	4	2	4	4
52	HAUTE MARNE	8	0	3	2	3	3
55	MEUSE	5	2	3	2	3	3
59	NORD	5	2	2	1	2	2
61	ORNE	0	4	4	1	2	1
62	PAS DE CALAIS	10	2	2	2	3	3
63	PUY DE DOME	6	4	6	2	3	3
78	YVELINE	1	4	4	2	2	3
87	HAUTE VIENNE	4	4	3	2	3	3
91	ESSONNE	2	2	3	1	3	3
Interdépartemental, Régional ou Interrégional		Quotas supplémentaire départemental attribué au vainqueur de chaque catégorie					

TASU = Triplettes Adultes Strictement UFOLEP - TADA = Triplettes Adultes Double Appartenance

DJ = Doublettes Jeunes 11/16 ans - DF = Doublettes Féminines -

DM = Doublettes Mixtes Adultes (un masculin + une féminine)

les jeunes qui figurent dans les équipes DJ, doivent obligatoirement être âgées de 11 à 16 ans,

c'est-à-dire être né(e)s entre le 1 janvier 2009 et le 31 décembre 2014